



UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

TEL. 01.44.83.65.55 –

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Communiqué de presse

Une signature qui ne remet pas en cause les exigences de FO

L'UIAFP-FO a décidé de signer le protocole d'accord « portant sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels dans les trois versants de la Fonction publique : accès à l'emploi titulaire et amélioration des conditions d'emploi ».

Par cette signature FO entend sécuriser la situation d'environ 160 000 contractuels, volume encore insuffisant au regard du nombre de contractuels dans la Fonction publique.

FO s'est battue tout au long de la négociation pour le maintien de l'article 3 qui prévoit que les emplois permanents sont occupés par des fonctionnaires.

Le protocole y fait largement référence.

FO n'acceptera pas la remise en cause de celui-ci, ni directement ni indirectement.

FO a obtenu la non ouverture du recours à l'emploi contractuel au-delà des possibilités déjà prévues par le statut.

De nombreux points concernant la situation des contractuels sont améliorés, expliqués, clarifiés, renforcés, précisés. Des règles sont prévues, des outils seront mobilisés etc.

Le passage en CDI peut constituer dans un premier temps, pour les agents en CDD, une forme de sécurisation. Cependant FO continue d'exiger la possibilité d'accès à la titularisation, pour les contractuels qui le souhaitent, dans les corps et cadres d'emplois des trois versants de la Fonction publique.

FO continuera son combat quotidien pour la titularisation des collègues contractuels, la défense du Statut et de la Fonction publique.

Face aux attaques récurrentes contre la Fonction publique et le Statut, l'UIAFP-FO continuera à revendiquer :

- l'arrêt de la RGPP et des suppressions d'emplois
- l'augmentation des salaires.

PARIS, le 29 mars 2011